



Clarifier donations et prêts

Par **A3XX**, le **20/11/2013** à **18:43**

Nous sommes trois enfants, mon pere est dcd.

Dans les années 90, mon frere a reçu de mes parents une importante somme d'argent sans passer devant notaire. Pour compenser, quelques années plus tard, mes parents ont fait une donation d'un immeuble à ma soeur et moi. Lors de la succession, seul ce dernier don est apparu de maniere officielle.

Par la suite, ma soeur a souscrit un prêt aupres de ma mere, puis a reçu une somme d'argent sans formalité.

Je souhaite a présent que tout soit mis à plat et clarifié. Le notaire propose une rencontre a quatre pour formaliser un document.

Ma mere, ma soeur, mon frere s'y refusent. Quel recours ai-je donc puisque n'ayant jamais rien demandé, et donc rien reçu, cette situation me chagrine un peu. merci